

TRI SÉLECTIF DES CAPSULES DE CAFÉ NESPRESSO

Dans le cadre de son action orientée vers le développement durable, la Ville de Sainte-Adresse a sollicité une société de fabrication de café expresso pour apporter localement une solution de collecte et de traitement des capsules de café usagées.

Un partenariat vient d'être concrétisé par la mise à disposition de bacs pour cette collecte.

L'objectif final est de favoriser le tri sélectif de ces déchets pour optimiser le recyclage des capsules composées d'aluminium et de marc de café.

Ainsi, un bac de 45 litres est mis à disposition à l'accueil de la Mairie et un second de 240 litres à la déchèterie, accessibles aux horaires d'ouverture des deux sites.

Après regroupement et massification sur les centres de tri, les capsules seront envoyées pour y être broyées. « L'objectif est de séparer l'aluminium et le marc de

café qui seront valorisés à travers des filières de recyclage agréées; l'aluminium en fonderie et le marc de café en compost » précise Antoine Vivien, Conseiller Municipal Délégué, lors de la réception des bacs.



NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LES POUBELLES DU CIMETIERE

Une nouvelle signalétique a été mise en place sur les containers de déchets du cimetière afin de faciliter le tri des végétaux fanés et autres objets en plastique, verre ou céramique disposés sur les pierres tombales.



Horaires d'été d'ouverture du cimetière :

Tous les jours de 8h à 18h.

CHASSE AUX MAUVAISES HERBES

Dans le cadre de sa politique « Qualité de Ville » et afin d'améliorer l'efficacité des interventions de propreté de la voirie tout en réduisant le temps passé à cette tâche chronophage, la Municipalité de Sainte-Adresse a acquis un nouvel outil à destination de ses Services Techniques : un Gerko porte-outils.

Les Dionysiens ont déjà pu croiser dans les rues ce petit tracteur porte-outil à l'œuvre. Il est à la fois balai de dés-herbage, grâce à une brosse métallique pouvant sectionner les mauvaises herbes au ras des murs des bâtiments communaux et balai brosse pour les ramasser en se mettant en position balayeuse-ramasseuse. En cas de neige le tracteur est conçu pour pouvoir débayer les rues les plus étroites et en dernier lieu une fonction balai mousse peut nettoyer les trottoirs souillés.

Le choix de cette machine a été longuement étudié par Romain Rudaux, Directeur des Services Techniques, en concertation avec les techniciens du Service Espaces Verts et Voirie afin de correspondre aux besoins de la commune, en restant en cohérence avec le budget.



Catherine Guignery, Adjoint au Maire en charge de la « Qualité de ville », a salué les premiers résultats ainsi obtenus et attend de « pied ferme » l'apparition des premières folles herbes printanières.

Maintenir la ville propre est l'affaire de tous et chaque propriétaire est responsable de « son pied de mur », de la taille de ses haies, mais aussi de la gestion de ses containers à détritus. « Si chacun est conscient de l'importance de ses actes dans ce domaine, alors nous parviendrons tous ensemble à faire de Sainte-Adresse une ville encore plus attrayante » rappelle l'Adjoint au Maire.

UN PEU DE BOTANIQUE...

C'est le printemps et le moment de s'intéresser un peu plus aux plantes sauvages qui nous entourent.

Nous avons choisi de vous présenter *cymbalaria muralis*, la cymbalaire des murs appelée communément « ruine de Rome » ou encore lierre des murailles.



Il s'agit d'une petite vivace discrète dont les graines se glissent dans les recoins obscurs et humides des vieux murs pour s'y protéger tout l'hiver et attendre le printemps pour renaître en de délicates cascades fleuries de couleur violette.

Cette plante mellifère originaire d'Italie a de nombreuses vertues médicinales. Elle permet notamment de soigner les petites plaies superficielles.

Riche en vitamines C, elle est comestible aussi bien crue que cuite.



Le saviez-vous?

➔ Jetés dans la nature, les déchets peuvent mettre des centaines voire des milliers d'années avant de se décomposer :

Mouchoir en papier	3 mois
Allumette	6 mois
Mégot de cigarette	1 à 5 ans
Chewing gum	5 ans
Fruits	3 mois à 2 ans
Boîte de conserve	5 à 10 ans
Barquette en aluminium	100 à 500 ans
Sac en plastique	100 à 1000 ans
Verre	4000 ans

DISTRIBUTION DE PLANTES

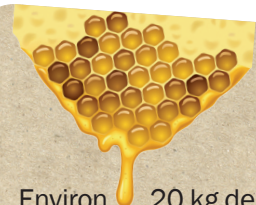
A deux reprises déjà les Dionysiens ont pu profiter des opérations, organisées par la Municipalité, de distributions gratuites de plantes.

En effet, dans une démarche de développement durable et afin d'éviter de jeter inutilement les fleurs retirées des massifs de la Ville, les élus ont choisi d'offrir ces plantes aux habitants de la commune, amateurs de jardinage.

Chrysanthèmes, rosiers ou autres primevères un peu défraîchies mais néanmoins vivaces reflleuriront ainsi la saison prochaine dans les massifs et balconnières de vos jardins.

Ces opérations ayant été un réel succès, elles seront renouvelées à chaque phase saisonnière de restructuration et de mise en valeur des parterres de fleurs par les jardiniers du Service Espaces Verts de la Ville.

JARDIN DE LA BIODIVERSITÉ



Environ 20 kg de miel récoltés en septembre 2014 sur les ruches du «jardin de la biodiversité» installées dans les bosquets de ronciers et prunelliers sauvages situés près des falaises du cap de la Hève.



Une première récolte prometteuse car très bientôt d'autres ruches et leurs colonies d'abeilles ouvrières seront installées à des endroits de la commune propices à ces petites butineuses.



Agenda ...

POINT NAUTIQUE

Location de paddle et kayak

Ouvert du 30 juin au 30 août

Bord de mer - près de l'estacade

STAND «BIEN VIVRE ENSEMBLE»

Semaine du 6 au 10 juillet

Sainte-Adresse - Bord de mer

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Judi 9 juillet

Traversée de Sainte-Adresse avec arrivée d'étape au Havre

CINEMA EN PLEIN AIR ET PIQUE-NIQUE

Lundi 13 juillet à 20h

Place Maréchal Joffre (parking du bout du monde)

COP 21

21ème Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques

du 30 novembre au 11 décembre

Paris



Ville de Sainte-Adresse | Rédacteur en chef : Dimitri Egloff - Mise en page : Service communication

JUIN 2015



LA LETTRE DES DIONYSIENS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINTE-ADRESSE

EDITO

Conjuguer cadre de vie agréable avec développement durable et respect de l'environnement : tels sont les objectifs de la Municipalité.

Les différentes initiatives mises en place témoignent de l'engagement de la Ville pour préserver l'environnement : favoriser l'utilisation des énergies renouvelables avec l'implantation de panneaux photovoltaïques au groupe scolaire Antoine Lagarde, investissement



dans des modes de transports doux, voiture et vélos électriques. Nous sommes également attentifs à la biodiversité : implantation d'un potager partagé, recours à des techniques alternatives de gestion écologique des espaces verts ou encore la création en 2012 d'un jardin de la biodiversité avec pommiers et ruches...

Avec plusieurs autres actions en préparation, 2015 confortera un peu plus l'engagement permanent de Sainte-Adresse pour le développement durable.

Hubert Dejean de La Bâtie,
Maire.

LE MOT DES ÉLUS ...

Après plus d'une décennie de fonctionnement du tri sélectif dans notre commune, les derniers bilans font apparaître une diminution régulière du poids de déchets ménagers produit par chaque dionysien et une augmentation des déchets recyclables. Grâce aux efforts de tous, notre commune a la satisfaction d'être la meilleure « élève » de notre agglomération au regard des performances de tri.

Grâce à l'engagement de chacun le coût de traitement des déchets reste à un niveau stable. Cependant notre performance peut être améliorée notamment en ce qui concerne le verre : ce matériau, qui peut se recycler à l'infini, se retrouve encore trop souvent dans les conteneurs destinés aux déchets non recyclables. Alors nous vous invitons à être encore plus attentifs aux consignes de tri afin que Sainte-Adresse soit une fois encore une ville exemplaire pour la protection de l'environnement et pour la maîtrise des coûts de traitements.

Trions encore plus et mieux !

Antoine Vivien,
Conseiller Municipal Délégué.



Le désherbage est depuis toujours la source d'une éternelle question : comment supprimer les mauvaises herbes sans polluer la terre et notre environnement ?

Peut-on désherber efficacement et naturellement sans utiliser d'herbicide nocif pour notre santé et celle de nos plantes ?

Il existe aujourd'hui de nombreux moyens d'y parvenir sans utiliser de produits chimiques: le paillage d'origine végétale (écorces de pin, de peuplier...), le paillage d'origine minérale (pouzzolane, schiste, ardoise...), le désherbage thermique, l'occultation par film géotextile. Le balayage mécanique est utilisé actuellement par les services municipaux. Il est d'ailleurs visible dans nos rues pour les caniveaux et les espaces publics, ainsi que le binage manuel.

Dans la mesure du possible, il est préférable de privilégier le désherbage manuel. C'est sans aucun doute le meilleur moyen de débarrasser l'espace des mauvaises herbes sans aucune incidence sur notre environnement.



Catherine Guignery,
Adjoint au Maire.